

PISTES NON PATURÉES

ESPACES NATURELS RÉGION DE MONTAGNE



CODE - 120414

ASSOCIATION GRAMINÉES / LÉGUMINEUSES / ESPÈCES DIVERSES



DESCRIPTION

Composition pour intégration dans le paysage, et pour l'aménagement d'espaces peu entretenus. Pour l'enherbement d'accueil stations en moyenne montagne : bas de pistes, aménagement d'été...

- + **BON POUVOIR DE COUVERTURE, BONNE DENSITÉ**
- + **BONNE PÉRENNITÉ**
- + **PERMET LE RETOUR DE LA FLORE LOCALE**

SEMIS

15 à 20 g/m²

COUPE

50 à 100 cm

COND.

Sac 20 kg
(30 par palette)



RÉGION DE MONTAGNE

COMPOSITION

% EN POIDS DE GRAINES	ESPÈCES
15%	Ray grass anglais
25%	Fétuque élevée
20%	Fétuque rouge gazonnante
20%	Fétuque rouge traçante
10%	Fétuque ovine
5%	Fléole des prés
5%	Agrostide ténue

Environ 1800 graines/gramme

RÉUSSIR SON SEMIS

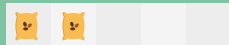
BESOIN EN EAU



PIÉTINEMENT



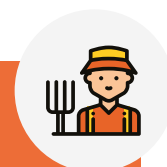
NUTRITION



CALENDRIER DES SEMIS



CONSEIL DE L'EXPERT



Pour assurer bon établissement et bonne pérennité, il est préférable de semer ce type de mélange dès la fin de printemps, dès que les travaux de préparation le permettent.